



Tou-te-s en grève et dans la rue le **31 janvier** !

Salarié-es de l'associatif : Quelle participation au mouvement ?

Une nouvelle journée de grève et de manifestation aura lieu le 31 janvier. Déjà, d'autres journées sont prévues, pour 72h dans les dépôts de carburant le 6 février, les cheminots (Sud et CGT) les rejoindront les 7 et 8, envisageant de continuer de manière reconductible. Mais ils alertent : une grève par procuration ne permettra pas de tenir et de gagner.

Dès à présent, chacune dans nos associations, nous devons mobiliser pour ces journées et discuter de la suite : grève reconductibles ? Mise en place de caisses de grèves ? Actions festives, originales, visibles pour faire vivre le mouvement ?

Oui, on peut faire grève dans l'associatif !

Faire grève dans l'associatif ne serait pas utile car pas dans un "secteur bloquant" ? Mais le périscolaire, l'accueil petites enfance, etc. en grève sont indirectement bloquant. Et puis un secteur en grève alors qu'il ne l'est pas habituellement, ça se remarque.

La peur de délaisser des plus faibles qu'on accompagne, mettre les familles dans l'embarras peut faire hésiter. Pourtant, cette grève sera d'abord pour leurs droits car elle subira davantage les conséquences de cette réforme.

Faute de se mettre en grève, on peut aller sur les piquets de grèves des autres (transports tôt le

matin) ou participer à des fêtes, concerts, cantines pour financer les caisses de grève.

Cette réforme nous touchera de plein fouet !

Un secteur féminisé, une réforme qui pénalise les femmes. Les discriminations que subissent les femmes entraînent davantage de temps partiels. La future réforme reviendrait sur les rares avantages préférentiels comme les semestres validés pendant les grossesses ou les congés parentaux...

Carrière précaire, retraite précaire. Travailler dans l'associatif c'est souvent des petits salaires, du temps partiel subi, des carrières hachées, des périodes de chômage...

→ Cela veut dire de plus petites pensions au moment de la retraite et une plus grande difficulté à partir avant 67 ans au risque d'une pension encore plus faible.

Une pénibilité cachée. Même si nos métiers ne sont pas considérés comme pénibles, ils le sont psychologiquement voir physiquement (dans l'animation, l'insertion, le travail social ou les associations sportives par exemple). Pourtant, nous ne profiterons pas des possibilités de départs à la retraite anticipés.

Le droit de faire autre chose, faire enfin ce que l'on désire. Par exemple, les associations sont en grande partie animées par des retraité.e.s. Reculer l'âge de départ à la retraite, c'est se priver de tout ce qu'elles peuvent apporter à la société.

RDV

NE NOUS LAISSONS PAS VOLER NOS RETRAITES!

Le gouvernement et les grands patrons ont décidé de nous faire travailler plus longtemps et d'imposer la retraite à 64 ans et 43 ans de cotisation minimum dès 2027.

C'est injuste : leur réforme c'est encore plus de morts avant l'âge de la retraite. Encore plus de personnes en mauvaise santé dès le début de la retraite, notamment toutes celles et ceux qui ont un travail usant et pénible.

C'est injustifié : il n'y a aucun problème de financement. La réforme est faite pour servir les actionnaires et les plus riches en poussant les travailleuses et travailleurs qui le pourront à se rabattre sur des fonds de pensions. Pendant ce temps, les milliardaires français voient leur fortune exploser : il est là l'argent ! Selon Oxfam c'est + 200 milliards en 2 ans !

Nous voulons profiter de notre retraite ! C'est mérité après des dizaines d'années de travail. Notre pays n'a jamais créé autant de richesses. Nous n'acceptons pas de payer pour les riches en travaillant plus longtemps.

La bataille pour nos retraites a commencé. Il faut se mettre en grève. Il faut participer aux manifestations. Nous avons les moyens de les faire céder et défendre nos retraites.

Pour Solidaires cela passera par la construction de la grève générale reconductible et le blocage de l'économie.

Nous savons que la lutte va être longue, préparons-nous au maximum !

**Pas un euro de moins, pas un jour de plus !
La retraite ce doit être 60 ans max,
1700 euros net minimum, avec 37,5 années
de cotisation et l'égalité femmes-hommes !**

